

Début de publication :	21.08.2026
Fin de publication :	07.09.2026

Avis au public

Conformément à l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande d'autorisation suivante a été introduite auprès de l'Inspection du Travail et des Mines :

Réf. du dossier : 3A/2026/0133/170

Date : 18 juin 2026

Requérant : Crèche an Hennessen Sàrl

Objet : Exploitation de l'autorisation pour la modification d'une crèche et foyer de jour

Localité : Liefrange, 19, Haaptstrooss

Le public pourra consulter le dossier y afférent à la maison communale pendant les heures d'ouverture.

Bavigne, le 20 août 2026

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

pour le Secrétaire empêché,
le Secrétaire adjoint

le Bourgmestre,

